



Ville de Duparquet

CONSEIL MUNICIPAL
Ce 4 mai 2021

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la ville de Duparquet via zoom, ce mardi 4 mai 2021 à 19h00.

Présents : M. Jacques Ricard Maire suppléant
Et Conseiller no.5
M. Denis Blais Conseiller no.1
Mme Claudette Macameau Conseillère no.3
Mme Marlène Doroftei Conseillère no.4
Mme Solange Gamache Conseillère no.6

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire suppléant déclare l'ouverture de la séance à 19h00. Monsieur le maire suppléant Jacques Ricard préside la séance tandis que Madame Chantal Poirier agit comme secrétaire. Le quorum est satisfait.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

RÉS.385-2021 Petit changement à l'ordre du jour : Le point 6.2 sera transféré au point 7.11 pour une résolution. Sur proposition de le conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.



Ville de Duparquet

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
Mardi 4 mai 2021 à 19h00 via Zoom

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **Présentation des États financiers 2020 par M. Daniel Tétreault de la firme comptable Daniel Tétreault**
4. **PROCÈS-VERBAUX**
 - 4.1 Séance régulière du mardi 6 avril 2021
5. **CORRESPONDANCE et INFORMATIONS**
 - 4.1 Ristourne MMQ
 - 4.2 MRCAO – Résultat sondage SSI
 - 4.3 MAMH – Lettre de la Ministre Mme Andrée Laforest
 - 4.4 PSREE – Côtes de crues des eaux
 - 4.5 Présentation du Projet de loi 67
6. **FINANCES**
 - 6.1 Approbation de la liste des comptes du mois d'avril 2021 : (\$)
7. **AFFAIRES COURANTES**
 - 7.1 **Demande "porte à porte" SPCA pour l'enregistrement animaux**
8. **Résolutions**
 - 8.1 Cueillette des encombrants
 - 8.2 Commandite Golf
 - 8.3 Demande commandite Relais pour la vie

- 8.4 Lampadaires secteur golf
- 8.5 Offre travaux communautaires
- 8.6 Programme subvention Soutien Ministère des Transports
- 8.7 Programme subvention Infrastructure Canada
- 8.8 Programme subvention PRIMADA
- 8.9 Programme développement durable Desjardins Abitibi-Ouest

9. RÈGLEMENTS

10. LOISIRS

11. URBANISME

- 11.1 Dérogation au 190, chemin Baril

12. SUIVI

13. PAROLE AU PUBLIC

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DU PROCES VERBAUX

RÉS.386-2021 4.1 SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 6 AVRIL 2021

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondée par la conseillère Mme Solange Gamache, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du mardi 6 avril 2021.

5. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS

5.1 RISTOURNE MMQ

A la suite du renouvellement du contrat d'assurance de la ville, la MMQ nous avons appris avoir droit à une ristourne de 998\$ pour l'année 2020.

5.2 MRCAO – Résultat sondage SSI

La MRCAO nous a dévoilé les résultats de la compilation du sondage effectuée par le secteur Sud en janvier dernier. A la lumière de ce sondage, il n'y a pas de position ou de mandat clair et considérant qu'il y a déjà eu entente d'intervenue entre les municipalités de Palmarolle et St-Germaine, la MRCAO nous informe que la poursuite des démarches de consultations devra avoir lieu uniquement pour les 3 autres municipalités (ville de Duparquet, Roquemaure et Gallichan)

5.3 MAMH – LETTRE DE LA MINISTRE MME ANDRÉE LAFOREST

Lettre de remerciement au ville et municipalité pour leur dévouement dont ils ont fait preuve depuis le début de la pandémie.

5.4 PSREE – COTES DE CRUES DES EAUX

Lettre-nous informant que la demande d'aide pour le Lac et la rivière Duparquet a été refusée en raison du nombre important de candidatures. Celles ayant été retenues présentaient des retombées environnementales, sociales ou communautaires plus grande.

5.5 PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI 67

Il s'agit d'une loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions.

6. FINANCES

RÉS.387-2021 6.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE AVRIL 2021 :

Le montant des comptes à payer :	16 493,81 \$
Le montant des salaires :	17 633,49 \$
Les prélèvements autorisés :	11 375,95 \$

Proposé par le conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés.

7. AFFAIRES COURANTES

7.1 DEMANDE PORTE-A-PORTE SPCA

Point reporté en juin, cueillette d'informations additionnelles

8. RÉOLUTIONS

RÉS. 388-2021 8.1 EMCOMBRANTS

Pour pallier la cueillette d'encombrant 2021, la ville offrira à la population le service de conteneurs sur deux jours.

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par le conseiller M. Denis Blais et unanimement résolu d'offrir le service de conteneurs à la population. Date a confirmé auprès de JLR. (La livraison & cueillette unitaire : 290\$ et 35\$ par jour pour 3 conteneurs de 20 pieds)

RÉS. 389-2021 8.2 COMMANDITE GOLF

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par le conseiller M. Denis Blais et unanimement résolu de contribuer pour la somme de 50.00\$

RÉS.390-2021 8.3 DEMANDE COMMANDITE – RELAIS POUR LA VIE

Il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu d'accepté la demande de commandite de 400\$ pour une publicité de la ville au trou #9.

RÉS. 391-2021 8.4 LAMPADAIRES SECTEUR GOLF

Le conseil de ville a constaté qu'il faisait très noir dans ce secteur du golf après la tombée du jour et parce la marche est un sport des plus privilégié en période de pandémie et qu'on désire que ce lieu soit des plus sécuritaire tant pour les marcheurs que pour les golfeurs

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Denis Blais, appuyé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu d'entreprendre les démarches pour l'installation de 2 lampadaires et des installer sur les deux poteaux disponibles. Il y aura achat d'un seul lampadaire puisque l'autre sera récupéré de la halte routière et qui ne peut être connecté et l'installation se fera par Hydro-Québec. Les coûts estimés à 2 000\$

RÉS.392-2021 8.5 OFFRE TRAVAUX COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, appuyé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu, d'accepter les services d'un 2^e candidat pour des travaux communautaires pour une période de 80 heures.

RÉS. 393-2021 8.6 PROGRAMME SUBVENTION SOUTIEN MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Projet asphaltage Chemin du Moulin & du Camping

ATTENDU QUE la ville de Duparquet a pris connaissance des modalités d'application du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes municipales et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Soutien; ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière; ATTENDU QUE la ville de Duparquet s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE la ville de Duparquet choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante: l'estimation détaillée du coût des travaux; l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré); le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

ATTENDU QUE le chargé de projet de la ville de Duparquet, Mme Chantal Poirier, agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier; POUR CES MOTIFS, sur la proposition de la conseillère Mme Marlène Doroftei, appuyée par la conseillère Claudette Macameau, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée

RÉS. 394-2021 8.7 PROGRAMME SUBVENTION INFRASTRUCTURE CANADA

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, appuyé par le conseiller M. Denis Blais et unanimement résolu : d'autoriser des démarches pour l'obtention d'informations additionnelles et voir s'il y a lieu, embaucher un pigiste pour le montage d'un dossier et le dépôt d'un projet à Infrastructure Canada "Bâtiments communautaires verts et inclusifs" touchant le Centre des loisirs de Duparquet.

RÉS. 395-2021 8.8 PROGRAMME SUBVENTION PRIMADA

Considérant que la ville de Duparquet a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

Considérant que la ville de Duparquet s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

Considérant que la ville de Duparquet confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associées à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts;

Considérant que la ville de Duparquet possède une politique des aînés et a un plan d'action MADA et qu'elle est présentement dans un processus de mise à jour de son plan d'action MADA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, appuyé par la conseillère Mme Claudette Macameauet unanimement résolu : d'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMADA pour le projet de l'achat et l'installation d'une balançoire qui favorise les jeux sociaux et intergénérationnels avec un concept face à face

RÉS. 396-2021 8.9 DEMANDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Considérant que la ville de Duparquet a pris connaissance des critères du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Solange Gamache, appuyé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu : d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au programme de développement durable Desjardins, Caisse de l'Abitibi-Ouest pour le projet de bacs "herbes et légumes" qui serviront d'un jardin communautaire collectif pour sa communauté

Il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, appuyé par le conseiller M Denis Blais et unanimement résolu d'accepter les états financiers 2019 de l'OMH de l'Arc-en-ciel, datés du 31 décembre 2021.

RÉS. 397-2021 8.10 LETTRE DÉMISSION CONSEILLER

Il est proposé par la conseillère Mme Mme Claudette Macameau, appuyé par le conseiller M. Denis Blais et unanimement résolu, d'accepter la lettre de démission du conseiller M. Sylvain Audet pour une raison de déménagement et le conseil tient à le remercier pour toutes ces années à la ville.

8. RÈGLEMENTS

RÉS. 398-2021 8.1 DÉROGATION AU 190 CHEMIN BARIL

Dérogation mineure a été demandée pour obtenir une conformité de droit acquis en vue d'un déplacement d'une remise de tôle étant trop près du garage du propriétaire. En vertu du règlement concernant les dérogations mineures au règlement d'urbanisme, page 76 du règlement municipal de zonage, zone 502, cette remise sera déplacée plus près de la ligne de lot en respect de 2 mètres vers le nord et vers l'ouest en ligne avec le mur du garage côté nord et elle sera rénovée avec l'obtention d'un permis. Le CCU est favorable à cette dérogation mineure.

Sur la proposition de la conseillère Mme Solange Gamache, appuyée par le conseiller M. Denis Blais, il est unanimement résolu d'accepter la dérogation mineure au 190 chemin Baril pour la dérogation ci-dessus mentionnée.

9. LOISIRS

10. URBANISME

11. SUIVI

12. PAROLE AU PUBLIC

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉS.399-2021 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition du conseiller M. Denis Blais, secondée par la conseillère Mme Claudette Macameau, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h50.